

Pratiques en matière de facturation de groupe par province/territoire au Canada

(Nota: l'information était à jour au 6 juillet 2011, mais sujette à changement en tout temps.)

Province/Territoire	Facturation de groupe autorisée?	Détails spécifiques	Coût
<u>Colombie-Britannique</u>ⁱ	Oui	Les frais visant les visites médicales de groupe peuvent être facturables pour les spécialistes. Le code associé aux frais varie en fonction de la taille du groupe.	Varie en fonction de la taille du groupe
<u>Saskatchewan</u>ⁱⁱ	Oui	L'orientation d'un groupe de 5 patients ou plus où l'objectif est de fournir une expertise médicale concernant les troubles des patients sera facturée au nom d'un patient – 15 premières minutes. La demande doit comporter une note ou un commentaire indiquant le nombre de patients présents et le sujet présenté. Les visites de groupe qui se tiennent dans une école, une salle de conférence, un auditorium ou tout autre lieu de rassemblement ou à des fins de dépistage diagnostique ou d'immunisation ne sont pas couvertes par l'assurance, sauf si le ministère de la santé de la Saskatchewan a été avisé au préalable de la prestation des services et qu'une entente a été conclue entre le ministère et le médecin. Inclut l'orientation de groupe.	57,30 \$ pour un spécialiste/omnipraticien
<u>Yukon</u>ⁱⁱⁱ	Oui	Les visites de groupe comportent un <i>minimum de trois patients et ont une durée minimum d'une heure par visite</i> , y compris le temps consacré à la préparation et au suivi. Le médecin peut choisir de diviser les grands groupes en groupes plus petits et plus faciles à gérer d'un minimum de trois patients.	Tarif fixe de 250,00 \$
<u>Alberta</u>^{iv}	Oui	Les visites de groupe à des fins de consultation sont couvertes par l'assurance, p. ex. le diabète.	15,62 \$ par patient
<u>Manitoba</u>^v	Oui	Tarifs de groupe envoyés. Ex. orientation sur le diabète en groupe (plus de 2 personnes)	25,00 \$ par patient
Ontario	Non	Modèles mixtes de rémunération pour les visites de groupe.	S/O
Québec	Oui	Les médecins rencontrent les patients et leur expliquent la prise en charge de leur maladie chronique, p. ex. le diabète. Minimum de 4 patients, 60+ minutes. Maximum de 2 séances par jour ou de 4 séances par semaine.	Données non connues
Nouvelle-Écosse	Non	Uniquement l'orientation.	S/O

Pratiques en matière de facturation de groupe par province/territoire au Canada

(Nota: l'information était à jour au 6 juillet 2011, mais sujette à changement en tout temps.)



Nouveau-Brunswick	Non	Uniquement l'orientation.	S/O
Île-du-Prince-Édouard	Oui	Traité comme des « Conférences sur la gestion des cas », comprend des groupes de médecins ayant des discussions au sujet des patients et/ou des groupes de visites.	40 \$/15 minutes
Terre-Neuve-et-Labrador	Non	Uniquement l'orientation.	S/O
Territoires du Nord-Ouest	Non	Les visites de groupe pour les maladies chroniques ou la prise en charge d'une maladie chronique sont assurées par les autorités de santé publique.	S/O
Nunavut	Données non connues	Données non connues	Données non connues

ⁱ British Columbia Ministry of Health Services, Medical Services Commission Pay Schedule (General Practice, p. 7-2)

ⁱⁱ Saskatchewan Ministry of Health, Physician Payment Schedule - April 2011 (p. A.18, Code: 680A)

ⁱⁱⁱ Conseil de la santé et des services sociaux du Yukon, Payment Schedule for Yukon, (p. 18, Code: T 1120)

^{iv} Alberta Health and Wellness, Alberta Health Care Insurance Plan Schedule of Benefits, (p. 29, Code: 03,05LA)

^v Santé Manitoba, Physician's Manual (p. B-9-B-11, Code: 8473/8474/8493)